

PV DU CONSEIL D'UFR RÉUNI LE 27 MAI 2025

Présents : BOIS Pascal, BOLTANSKI Ariane (à partir de 10h20), BROINE Éric, CALVET Yann, CHARDON Laurette, DE BRUYN Gabriel, DE MATHAN Anne, DELENTE Eliane, DOYTCHEVA Miléna, DROOGMANS Alistair, GAUVIN Brigitte, GORRE Gilles, HERMAND Karine, JOBEZ Romain, JUAN Myriam, PAQUET Fabien, PATARD Adeline, PELLISSIER Anne, RIVRON Vassili, SANDRIER Alain.

Procurations : Ariane BOLTANSKI à Anne DE MATHAN (jusqu'à 10h20), Didier LECHAT à Alain SANDRIER, Galaad OLLIVIER à Alistair DROOGMANS, Maud POURADIER à Yann CALVET, Éric SAILLOT à Anne PELLISSIER.

Invités : AMAND Rudy, DUMAS-REUNGOAT Christine, HOUARD Alexandra, LAVILLE Matthieu, LONCLE Stéphanie, MADELEINE Sophie, ROMERI Luciana, VIZCARRA Yinsu.

Excusés : Didier LECHAT, Galaad OLLIVIER, Éric OSOUF, Maud POURADIER, Éric SAILLOT.

Durée : 1h15.

1. ADOPTION DU PV DU CONSEIL DU 6 MAI 2025

Monsieur CALVET soumet à la validation des membres du conseil d'UFR le PV du conseil d'UFR plénier du 6 mai 2025. Quelques modifications sont effectuées en séance.

Vote sur le PV Conseil d'UFR plénier du 6 mai 2025 : 24 pour – adopté à l'unanimité.

2. INFORMATIONS GENERALES

Monsieur CALVET indique que le prochain Conseil d'UFR aura lieu le mardi 24 juin 2025.

Concernant la formation à la TEDS (Transition Écologique et le Développement Sostenable), chaque Département doit réfléchir à l'organisation des 10 heures d'enseignements de L3, qui se mettront en place en septembre 2026.

Monsieur CALVET indique qu'il y a une tentative de création d'un réseau d'alumni (anciens étudiants) par la direction de l'université. L'EOI nous propose de créer un groupe de travail autour de l'offre de services de nos formations.

Monsieur CALVET informe les membres du Conseil que l'université de Caen va faire l'objet d'un contrôle qualité sur la formation professionnelle dans le cadre de sa certification QUALIOPI, mais l'UFR HSS ne serait pas concernée.

Monsieur CALVET ajoute que la Direction de l'UFR et la Présidence se réuniront le 16 juin 2025 pour le dialogue stratégique, lors duquel seront présentées les demandes de politique d'emploi. Dans le cadre du CPOM, il faut souligner le développement important de nos recettes de formation continue.

Monsieur DE BRUYN précise que nous n'avons plus accès sur la plateforme Redmine aux indicateurs sur les Ressources Humaines.

3. POLITIQUE D'EMPLOI 2025 DES BIATSS

Monsieur CALVET indique que la politique d'emploi a été discutée la veille, le lundi 26 mai 2025, en Commission recherche de l'UFR HSS. Cela permet d'obtenir une forte convergence et une cohérence dans nos demandes à l'égard de la Présidence.

Monsieur DE BRUYN présente un tableau récapitulant les demandes :

1. IGE – BAP D – suite à un départ en retraite – HisTeMé - recrutement au 01/09/2026,
2. Création d'un ASI – BAP J - Assistant en gestion administrative au CRAHAM - recrutement au 01/09/2026,
3. Création d'un IGE – BAP F – Chargé de médiation scientifique – CIREVE - recrutement au 01/09/2026,
4. Création d'un IGE – BAP D – Ingénieur en analyses des sources historiques et culturelles – CRAHAM -recrutement au 01/09/2026.

Vote sur les demandes de politique d'emploi 2025 des BIATSS : 23 pour – 1 abstention – 0 contre.

4. QUESTIONS DIVERSES

Questions de Monsieur AMAND : question sur les examens et le calendrier des examens : il indique que les délais sont trop courts entre les dernières épreuves du semestre 2 et la date limite de saisie des notes. De même, les membres du Département de sociologie indiquent que le calendrier est très contraint en mai, avec les jours fériés, les Comités de Sélection, et les demandes pour la préparation de la rentrée (emplois du temps, calendrier des réunions de rentrée...).

Monsieur DE BRUYN propose de discuter de ces difficultés en commission pédagogique et indique qu'il faudra de toute façon effectuer des arbitrages en fonction des contraintes logistiques et administratives.

Monsieur RIVRON indique également que les étudiants EAD ont eu des trous dans le calendrier des examens entre leurs épreuves, ce qui a pu engendrer des frais d'hébergement. Sur ce point, Monsieur DE BRUYN indique qu'à partir de 2025-2026, les étudiants EAD auront la possibilité de s'inscrire, contre paiement, à la télésurveillance, ce qui devrait résoudre cette difficulté.

Le Directeur de l'UFR Humanités et Sciences Sociales



YANN CALVET

Yann CALVET